

DESTINATAIRES :	Tous les employés, médecins et bénévoles du CISSS des Laurentides
EXPÉDITEUR :	Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint – Programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche
DATE :	20 mai 2020
OBJET :	SOLUTION HYDRO-ALCOOLISÉE ET ODEURS DÉSAGRÉABLES

Depuis plusieurs semaines, vous recevez des bouteilles de solution hydro-alcoolisée de marques différentes. De plus, le service d'approvisionnement fait le remplissage de certaines stations de solution hydro-alcoolisée murales et de bouteilles individuelles à partir de recharge en stock dans nos magasins.

Ces produits nous proviennent de nos fournisseurs de solutions hydro-alcoolisées habituels ainsi que de nouveaux fournisseurs. Présentement, puisqu'ils font face à de fortes demandes pour leur produit et afin de répondre à cette demande, certains fournisseurs utilisent un type d'éthanol (l'alcool utilisé dans la fabrication des solutions désinfectantes) différent de celui utilisé avant la pandémie.

Les solutions hydro-alcoolisées **restent conformes aux normes** en matière de désinfection, cependant elles peuvent dégager une odeur différente.

Nous sommes conscients des désagréments engendrés par ce changement, mais soyez assurés que ceci est une mesure exceptionnelle liée au contexte actuel.

Nous vous remercions pour votre fidèle collaboration.